

Nov'Alp Gaz Pro

Le gaz naturel à prix maîtrisé



Un commercial dédié à l'écoute par téléphone (04 76 84 38 84) du lundi au vendredi de 8h15 à 17h, par mail (o_rescommerciales@geg.fr) ou depuis votre espace client



Des dépenses lissées sur toute l'année et un choix de date de prélèvement

NovAlp Gaz Pro – Clients Professionnels

À partir du 1^{er} décembre 2025

	Votre contrat	Prime fixe en € HT/an	Prime fixe en HT/mois	Prix kWh en € par zones tarifaires					
				1	2	3	4	5	6
1 000 à 3 999 kWh /an	B0	92,25	8,19	0,0979	0,0999	0,1018	0,1037	0,1055	0,1073
4 000 à 29 999 kWh /an	B1	229,65	19,14	0,0692	0,0739	0,0783	0,0823	0,0863	0,0903
30 000 à 300 000 kWh /an	B2i	229,65	19,14	0,0692	0,0739	0,0783	0,0823	0,0863	0,0903

Taxes en vigueur depuis le 1^{er} août 2025 * Prix TTC comprenant :

CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement sur le transport et la distribution), l'Accise sur gaz ex-TICGN (Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel) est à 0,01543€ HT/ kWh,

TVA à 20% appliquée sur la consommation (en kWh), la l'Accise sur gaz, la prime fixe et la CTA.

Une modification de prix n'est pas assimilable à une modification de contrat.

GEG Source d'Énergies

8, place Robert Schuman – CS 20183 – 38042 Grenoble Cedex 09

Tél.: 04 76 84 38 00

www.geg.fr

Société anonyme d'économie mixte local au capital de 25 261 782,76 euros - 331 995 944 RCS Grenoble

Siret 331 995 944 0004

